

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: NCC nouvelle compagnie de conseil en liquidation, Lausanne*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 22.02.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: 18.04.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: NCC nouvelle compagnie de conseil en liquidation, c/o Bernard Wallef, boulevard St-Martin 7, 1800 Vevey*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.*

Roland Rochat, Notaire  
1002 Lausanne

(03292286)